

33A05

Lac Lavigne

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Acté, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Acté, S-Suspendu, K-En renvoi, D-Demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Acté, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Acté, S-Suspendu, K-En renvoi, D-Demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Acté, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Acté, S-Suspendu, K-En renvoi, D-Demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Substance extraite:
 (1) Or, (2) Cuivre, (3) Cobalt, (4) Autre
 (5) Argent, (6) Zinc, (7) Ferme colorisée, (8) Calcédoine, (9) Calcaire, (10) Ferme jaune, (11) Résidu minier, (12) Sable, (13) Minerai de fer, (14) Minerai de silice, (15) Terre noire, (16) Tourbe

Statut du site d'extraction:
 (1) Ouvert sous conditions, (2) Ouvert, (3) Fermé, (4) Non autorisé, (5) En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

Terraine réservée à l'État ou soustraite au régime de la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
 Périmètre urbain
 Terraine soustraite au régime de la désignation sur carte par arrêté ministériel
 Terraine où le droit de labourer et de désigner sur carte est temporairement suspendu
 Terraine faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Terraine incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

Terraine où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
 Terraine faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Terraine de catégorie II
 Terraine de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni

Entente Piigonan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Massinan de Béthanie, Essipit, Mashéwaish, Nutsukuan

Frontières

Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 au centre de 20'04" ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 4,07"
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 18
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 18

Echelle 1:50 000
 0 1000 2000 3000
 mètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

